



PROGRAMME PEDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE TAXI

14 HEURES DE FORMATION OBLIGATOIRE

Objectif : maintenir et actualiser ses compétences.

Formation : en présentiel

Public : chauffeur de taxis (titulaire de la carte professionnelle)

Cette formation est dispensée conformément à l'article R. 3120-8-2 du code des transports prévoyant la mise à jour des connaissances pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi, et l'arrêté du 11 août 2017 et du 20 mars 2024 définissant le contenu et les modalités de la formation continue obligatoire.

Modules approfondissement obligatoires

A- Droit du transport public particulier de personnes - T3P

B- Réglementation spécifique à l'activité taxis

C- Sécurité routière

Modules approfondissement au choix

D- Anglais

E- Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

F- Prévention et Secours Civiques

A - REGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES – T

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur toute et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur

- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales
- Connaître le régime des autorisations de stationnement
- Connaître les règles de tarification d'une course taxi
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

B- RÉGLEMENTATION SPECIFIQUE

- Connaître la réglementation s'appliquant aux taxis
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les taxis
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du conducteur de taxi

- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales
- Connaître le régime des autorisations de stationnement
- Connaître les règles de tarification d'une course taxi
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

Prévention des discriminations et violences sexuelles et sexistes

- Sensibilisation aux lois sur les discriminations et violences sexistes/sexuelles
- Des exemples concrets pour comprendre et éviter les situations problématiques
- Des conseils pour adapter son comportement professionnel et traiter tous les usagers avec égalité

C – SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordinateurs dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension du permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

E- GESTION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- *Histoire du développement commerciale du taxi*
- *L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.*

Etudes de sondages, nouveaux outils et développement commercial de l'industrie du taxi

Nos cours sont diffusés grâce à un vidéoprojecteur. Ils sont accompagnés de photocopies avec les points essentiels du cours à retenir.

Un questionnaire oral est administré en début de séance pour connaître le niveau des stagiaires et en fin de formation un questionnaire sur papier nous permet de juger le niveau des candidats et le niveau de compréhension.